

Herz, Thomas A., *Europa in der öffentlichen Meinung. Zur politischen Mobilisierung in Deutschland und Frankreich zwischen 1962 und 1977*, Bonn, Institut für Europäische Politik, Europe Union Verlag, 1979, 200 p.

Alfred Dumais

Volume 11, Number 3, 1980

Quelques jalons de l'apport canadien au droit international

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701101ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701101ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dumais, A. (1980). Review of [Herz, Thomas A., *Europa in der öffentlichen Meinung. Zur politischen Mobilisierung in Deutschland und Frankreich zwischen 1962 und 1977*, Bonn, Institut für Europäische Politik, Europe Union Verlag, 1979, 200 p.] *Études internationales*, 11(3), 573–574.
<https://doi.org/10.7202/701101ar>

HERZ, Thomas A., *Europa in der öffentlichen Meinung. Zur politischen Mobilisierung in Deutschland und Frankreich zwischen 1962 und 1977*, Bonn, Institut für Europäische Politik, Europa Union Verlag, 1979, 200p.

L'intégration de l'Europe de l'Ouest n'est pas chose faite. Depuis quelques années, on assiste à la mise sur pied d'une série d'initiatives qui devraient conduire un jour à ce que l'on appelle déjà la Communauté européenne. Entre temps, l'établissement de cette nouvelle communauté politique ne peut dépendre uniquement des décisions, aussi audacieuses soient-elles, de quelques dirigeants des pays membres. Les populations locales ont incontestablement leur mot à dire dans ce débat, et c'est, sans doute, le mérite principal de l'ouvrage de Herz de nous présenter leur point de vue.

L'auteur a voulu connaître les attitudes des Français et des Allemands à l'égard de la communauté européenne. C'est la Commission de la Communauté européenne qui lui a fourni toutes les données pour son étude : elle disposait de trois enquêtes, effectuées sur ces questions entre 1962 et 1973, et de tous ses comptes rendus jusqu'en 1977. Herz propose une analyse plus approfondie de ces dossiers et cherche à faire ressortir la fragilité des fondements sur lesquels repose encore cette institution. Il croit d'ailleurs que l'élaboration théorique du processus d'intégration et la connaissance de l'opinion publique joueront un rôle prépondérant dans l'émergence de cette communauté, constituée d'intérêts nationaux souvent fort divergents.

On apprend, tout d'abord, que l'idée d'un système politique supranational a reçu, au cours de la dernière décennie, un accueil très favorable dans l'opinion publique française et allemande. Bien sûr, il y a encore beaucoup d'incertitudes qui entourent, entre autres, la définition des compétences de ce nouveau pouvoir et l'organisation des fédérations de partis politiques au sein du parlement européen. Par contre, la majorité des électeurs, tout habitués qu'ils étaient à vivre dans un

cadre européen où les performances économiques du Marché commun semblaient profitables à tous, ont accepté de passer maintenant à une certaine unification politique qui s'inspirerait des mêmes principes. Il était toutefois prévisible que la mobilisation en faveur de la Communauté européenne n'atteigne pas toutes les catégories sociales avec la même vigueur. À cet égard, Herz montre, dans son analyse, que ce sont surtout les gens les plus instruits et les électeurs âgés entre 20 et 34 ans qui appuient le plus fortement les projets de la Communauté européenne.

Cependant, plus décisive que ces résultats sommaires qui disent très peu de choses sur l'implication réelle des citoyens, est l'étude de la dynamique même du processus d'intégration. Herz a tenté de mesurer la pertinence du contexte socio-culturel français et allemand pour l'établissement de la Communauté européenne. Il constate que les priorités de la société française, préoccupée qu'elle était, en 1973, de chômage, de pauvreté et de développement, ne coïncident pas toujours avec celles de la société allemande de l'époque, plus soucieuse de trouver des moyens pour protéger l'environnement et restaurer un certain équilibre social. En même temps, il semble que l'attitude favorable à l'endroit de la Communauté européenne va de pair avec un haut degré de satisfaction de ses conditions de vie. Cela pourrait signifier qu'une détérioration du milieu socio-économique risque de provoquer une implication moindre du citoyen dans la Communauté européenne. Les gens considèrent les gouvernements locaux comme étant les plus aptes à résoudre leurs problèmes. Il apparaît donc que les obstacles majeurs aux tentatives d'intégration pourraient provenir de la susceptibilité des souverainetés politiques. Le nationalisme a beaucoup changé en Europe, soutient-on; mais on ne voit pas encore sur quels fondements cette nouvelle communauté s'affirmera. Les sociétés française et allemande s'enracinent dans des cultures qui leur sont spécifiques. À quel titre une superstructure européenne se donne-t-elle le droit d'intervenir dans les affaires courantes des pays membres? Ainsi, s'il y a un cas qui inquiète les partisans les plus fervents de la

Communauté européenne, c'est bien celui des travailleurs étrangers et du malaise qu'ils suscitent dans les pays qui les reçoivent.

Enfin, le lecteur ne trouvera pas, dans cette étude, une quelconque prise en considération des facteurs externes à l'intégration de la Communauté européenne. L'observateur étranger pourrait croire à distance que la présence d'un voisin aussi menaçant que l'Union soviétique, dont les forces militaires ne cessent de se déployer sur les frontières à quelques kilomètres de villes allemandes et dont les moindres gestes font constamment la manchette des grands quotidiens, puisse servir de fondement au regroupement des pays démocratiques de l'Ouest. Herz n'en fait nullement mention. L'Europe de l'Ouest s'est-elle résolue à laisser, dans l'ombre de l'Est, une part de son héritage ? Ou bien l'Europe des années '80 compte-t-elle sur sa propre indépendance, à l'image même des nationalismes qui la constituent, pour réussir son intégration ?

Alfred DUMAIS

*Département de sociologie,
Université Laval*